



ÊTRE ACTIONNAIRE AU NOMINATIF

C'EST ÊTRE RÉCOMPENSÉ DE SA FIDÉLITÉ



+10%

DE PRIME DE FIDÉLITÉ
SUR LE DIVIDENDE
POUR LES ACTIONNAIRES
INSCRITS AU NOMINATIF
DEPUIS PLUS DE 2 ANNÉES
CIVILES EN CONTINU

TROIS MODES DE DÉTENTION S'OFFRENT À VOUS

AU NOMINATIF ADMINISTRÉ

Vos comptes titres ou PEA sont conservés dans votre établissement financier qui reste votre interlocuteur habituel, cependant vos actions sont inscrites dans les registres d'EDF.

- **Les droits de garde et frais de gestion de vos actions sont à votre charge**, selon les tarifs de votre intermédiaire financier.
- Pour remplir votre déclaration annuelle de revenus, il vous adresse un imprimé fiscal unique (IFU) regroupant toutes les opérations de votre compte titres.

BNP Paribas Securities Services, en charge du Service titres d'EDF, vous adresse les documents nécessaires afin d'assister à l'Assemblée générale ou de voter par correspondance, par procuration ou sur internet.

AU PORTEUR

Votre compte titres est ouvert chez l'intermédiaire financier de votre choix, qui est votre teneur de compte et interlocuteur unique. Vous n'êtes pas identifié directement par EDF. C'est le mode de détention le plus courant en France.

- Les droits de garde et frais de gestion de vos actions sont à votre charge, selon les tarifs de votre intermédiaire financier.
- Pour remplir votre déclaration annuelle de revenus, il vous adresse un imprimé fiscal unique (IFU) regroupant toutes les opérations de votre compte titres.
- Pour assister à l'Assemblée générale d'EDF et exercer vos droits d'actionnaire, vous devez le contacter pour demander une carte d'admission ou un bulletin de vote par correspondance ou par procuration. Vous pouvez également exercer vos droits par internet si votre intermédiaire financier vous offre ce service.

AU NOMINATIF PUR

Vos actions sont conservées par EDF, qui délègue la gestion de ses comptes titres nominatifs à BNP Paribas Securities Services. Pour toutes opérations concernant vos titres EDF inscrits au nominatif pur, **ce nouveau teneur de compte devient votre interlocuteur dédié.**

- Les droits de garde et frais de gestion de vos actions sont pris en charge par EDF.
- Pour remplir votre déclaration annuelle de revenus, BNP Paribas Securities Services vous adresse un imprimé fiscal unique (IFU) regroupant les opérations concernant vos titres EDF.

BNP Paribas Securities Services, en charge du Service titres d'EDF, vous adresse les documents nécessaires afin d'assister à l'Assemblée générale ou de voter par correspondance, par procuration ou sur internet.

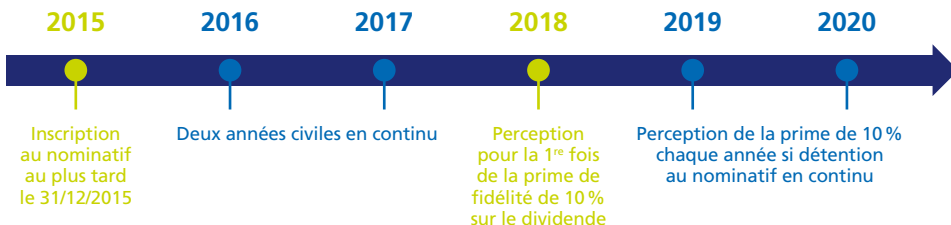
LES AVANTAGES DU NOMINATIF

UNE FIDÉLITÉ RÉCOMPENSÉE UN DIVIDENDE MAJORÉ DE +10%

Tous les actionnaires détenant leurs actions **au nominatif administré ou pur** depuis plus de 2 années civiles en continu bénéficient de la « **prime de fidélité** », une majoration de 10 % du dividende¹.

Le premier dividende majoré d'EDF a été distribué en 2014 aux actionnaires dont les titres ont été inscrits au nominatif administré ou pur avant le 31 décembre 2011.

L'inscription de vos titres au nominatif administré ou pur devra être effective **au plus tard le 31 décembre 2015** pour bénéficier du dividende majoré à distribuer au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.



Vous souhaitez bénéficier du dividende majoré de 10 % dans le cadre de votre PEA ou de votre compte titres tout en restant dans votre établissement bancaire ?

**IL VOUS SUFFIT
D'OPTER POUR
LE NOMINATIF
ADMINISTRÉ.**

Détenir vos actions EDF au nominatif administré ou pur n'a aucune incidence fiscale par rapport à une détention au porteur.

**LA FISCALITÉ DU
DIVIDENDE MAJORÉ EST
LA MÊME QUE CELLE DU
DIVIDENDE ORDINAIRE.**

Versement en même temps que le solde du dividende, à condition que vous déteniez toujours vos actions EDF éligibles à la majoration la veille de la date de détachement du coupon,

**LE DIVIDENDE MAJORÉ
EST VERSÉ DIRECTEMENT
SUR VOTRE COMPTE
ESPÈCES.**

¹ Ce dispositif est limité à 0,5 % du capital pour un même actionnaire.

LE NOMINATIF ADMINISTRÉ

NE CHANGEZ RIEN À VOS HABITUDES

- Votre interlocuteur reste votre établissement financier habituel, vos actions EDF restent sur votre compte titres et/ou votre PEA.
- Vous bénéficiez de tous les avantages du nominatif :
 - ✓ dividende majoré de + 10 %¹
 - ✓ convocation nominative à l'Assemblée générale
 - ✓ souscription aux e-Services (e-Convocation et e-Communications)

LE + DU NOMINATIF ADMINISTRÉ

Vos actions peuvent être conservées dans votre PEA.

LE NOMINATIF PUR

DES FRAIS RÉDUITS

- Les droits de garde et frais de gestion de vos titres sont pris en charge par EDF.
- Un site internet planetshares.bnpparibas.com et un Numéro gratuit **0 800 85 85 85** dédiés ; des tarifs préférentiels pour passer vos ordres².
- Vous bénéficiez de tous les avantages du nominatif :
 - ✓ dividende majoré de + 10 %¹
 - ✓ convocation nominative à l'Assemblée générale
 - ✓ souscription aux e-Services (e-Convocation et e-Communications)

LE + DU NOMINATIF PUR

Gratuité des droits de garde et frais de gestion.

EN BREF

	NOMINATIF ADMINISTRÉ	NOMINATIF PUR
Dividende majoré de + 10 % ¹	✓	✓
Votre interlocuteur financier habituel gère vos actions	✓	
Avantages du PEA	✓	
Convocation à l'Assemblée générale	✓	✓
Site internet et Numéro gratuit dédiés		✓
Gratuité des frais de garde et de gestion		✓

¹ Ce dispositif est limité à 0,5 % du capital pour un même actionnaire.

² Ces tarifs s'appliquent au premier ordre d'achat d'actions EDF au nominatif pur.

COMMENT INSCRIRE VOS ACTIONS EDF AU NOMINATIF ?

Pour **acheter** des actions EDF **directement au nominatif pur** : appelez le 0 800 85 85 85 ou téléchargez et complétez le dossier sur le site internet <http://actionnaires.edf.com>, rubrique « Choisir le nominatif ».



Pour **convertir** vos actions EDF au nominatif administré ou les **transférer** au nominatif pur, adressez à votre établissement financier une demande sur papier libre ou en téléchargeant le formulaire de transfert sur le site <http://actionnaires.edf.com>



- **EDF** rembourse sur justificatif les éventuels frais de transfert de vos actions au nominatif pur, à hauteur de 50 euros³.
- **Attention aux délais de conversion ou de transfert au nominatif** : ils peuvent varier en fonction de votre établissement financier et atteindre trois à quatre semaines.

COMMENT SAVOIR SI MES ACTIONS SONT INSCRITES AU NOMINATIF ?

Pour savoir si vos actions EDF bénéficient du dividende majoré, le « code valeur » de vos titres (code ISIN) vous renseigne :

- ✓ **FR0011635515** : vos titres bénéficient déjà de la prime de fidélité (code valeur permanent).
- ✓ **FR0011356237** : vos titres bénéficieront de la prime de fidélité en 2015.
- ✓ **FR0011635507** : vos titres bénéficieront de la prime de fidélité en 2016.
- ✓ **FR0012332435** : vos titres bénéficieront de la prime de fidélité en 2017.

³ Limité à un remboursement par personne physique. Demande de remboursement nécessaire, accompagnée d'un justificatif des frais de transfert et d'un Relevé d'Identité Bancaire à transmettre au Service actionnaires nominatif d'EDF : BNP Paris Securities Services – CTS Service Mouvements – Les Grands Moulins de Pantin – 9, rue du Débarcadère – 93761 Pantin Cedex.

CONTACTS

SERVICE NOMINATIF

Pour contacter le Service nominatif d'EDF :

PAR TÉLÉPHONE

0 800 85 85 85

(appel gratuit depuis un poste fixe en France,
du lundi au vendredi de 8h45 à 18h00)
ou **+33 1 40 14 32 57** depuis l'étranger.

PAR COURRIER

BNP Paris Securities Services
CTS – Relation actionnaires EDF
Les Grands Moulins de Pantin
9, rue du Débarcadère
93761 Pantin Cedex

SERVICE RELATION ACTIONNAIRES

*Pour tout autre renseignement,
le service Relation actionnaires d'EDF est à votre disposition :*

PAR TÉLÉPHONE

0 800 00 0800

(appel gratuit depuis un poste fixe en France,
du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00)
ou **+33 1 40 42 48 00** depuis l'étranger.

PAR COURRIER

Service actionnaires EDF
22-30, avenue de Wagram
75382 Paris Cedex 08

PAR COURRIEL

actionnaires@edf.fr

SUR NOTRE SITE

nominatif.edf.com



Service Relation actionnaires
22-30, avenue de Wagram
75382 Paris Cedex 08
www.edf.com
SA au capital de 930 004 234 euros
552081317 RCS Paris

SEITOSEI
Crédits photos :
© Médiathèque EDF/Agnès Janin - CAPA Pictures
Rédaction finalisée le 27/02/15

